2000

Rapport Annuel pour les titulaires d'une licence d'entreprise de télédistribution (formulaire long)

Confidentiel une fois rempli

Renseignements recueillis en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S19.

Voir à la page 1 du "Guide explicatif" les accords régissant le partage des renseignements de ce rapport annuel entre Statistique Canada et les autres organismes publics fédéraux et provinciaux en vertu des articles 11 et 12 de la Loi sur la statistique.

If you prefer an English questionnaire, please check ☐

Pour l'année financière se terminant le 31 août 2000

Conservez un exemplaire de ce rapport dans vos dossiers et retournez 3 exemplaires dûment remplis avant le **30 novembre 2000** au:

Chef, groupe des statistiques et de l'analyse,
Analyse de la radiodiffusion, Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, (CRTC), Ottawa, ON, K1A 0N2

Dès réception du rapport annuel, veuillez examiner les entreprises figurant dans la liste ci-dessous. Si la liste diffère de votre organigramme, veuillez communiquer avec le chef de la: Section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, Téléphone: (613) 951-3177 Télécopieur: (613) 951-9920.

Pour information seulement

En collaboration avec le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

5-4900-53.2: 2000-07-30 SQC/SAT-430-60109

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

SECTION 1 (pages 2 à 6)
RENSEIGNEMENTS SUR LE TITULAIRE D'UNE LICENCE (COMPAGNIE)

Pour obtenir des renseignements au sujet de la présente déclaration, s'adresser au chef de la Section des télécommunications, Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique, Statistique Canada, Ottawa, téléphone: (613) 951-3177, télécopieur: (613) 951-9920.

Pour obtenir des renseignements au sujet des droits de licence, s'adresser au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Hull, téléphone: (819) 994-0280, télécopieur: (819) 994-0218.

1. Nom du titulaire de la licence, au complet:

2. Adresse postale du titulaire de la license

Rue et n° _____

Ville et province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

3. Personne avec qui communiquer au sujet du rapport

M.( ) Mme ( ),

_____ _____
(Nom) (Titre)

Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)

Rue et no. _____

Ville et province _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____ Courriel _____

4. Si le titulaire a, au cours de la période de référence, exploité l'établissement sous un nom ou adresse autre que ceux indiqués ci-dessus, veuillez le mentionner:

Nom _____

Rue et n° _____

Ville et province _____

Code postal _____

5. Si les renseignements portent sur une période autre que la période de référence s'étendant du 1 septembre 1999 au 31 août 2000, veuillez l'indiquer:

Du: _____ Au: _____

Raisons: _____

6. Si une des entreprises rapportée dans ce rapport a été achetée ou vendue au cours de l'année finissant le 31 août 2000, veuillez indiquer le nom de l'entreprise et le nom de l'ancien propriétaire ou acheteur:

_____

Date de la transaction: _____

7. Forme juridique de l'entreprise:

- ◯ Propriétaire unique/société en nom collectif
- ◯ Société dont les actions se transigent sur le marché boursier
- ◯ Coopérative
- ◯ Société dont les actions ne se transigent pas sur le marché boursier
- ◯ Organisme sans but lucratif
- ◯ Unité militaire
- ◯ Autre *(précisez)* _____

8. **ATTESTATION DE LA DIRECTION**

Je, _____ , suis autorisé(e) à
(Nom) (Fonction)

attester au nom de _____
(Nom du titulaire de la licence)

que les renseignements donnés dans le présent rapport et les annexes ci-jointes sont, à ma connaissance, exacts et complets sous tous les rapports.

_____
(Signature) (Date) (Téléphone et code régional)

Date de réception **N° de dossier du CRTC**

_____
(Réservé au bureau)

Pour information seulement

BILAN
AU 31 AOÛT, 2000

4 | 2

ACTIF

	$ (omettre les cents)
1. DISPONIBILITÉS	
1. Encaisse	01
2. Valeurs Mobilières	02
3. Droits de programmation payés d'avance	03
4. Autres disponibilités	04
5. **Total des disponibilités**	05
2. PLACEMENTS ET AVANCES	
1. Sociétés affiliées (non-courantes)	06
2. Capitaux investis au développement	07
3. Autres placements et avances	08
4. **Total des placements et avances**	09
3. IMMOBILISATIONS (détenues et louées):	
1. Terrains, installations et matériel	10
2. Moins: amortissement cumulé	11
3. **Total des immobilisations nettes**	12

Répartition du total des immobilisations nettes:
(Note: la somme des cellules 13 à 17 incl. doit être égale à la cellule 12.

a) Radiodiffusion	13
b) Télédistribution par câble (Services de base non de base)	14
c) Télédistribution autre que par cable (p. ex.: SDM, SRD)	15
d) Autres activités de programmation (p. ex.: télévision payante)	16
e) Autres activités hors-programmation et hors-radiodiffusion	17

4. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18
5. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF	
1. Excédant de réévaluation	19
2. Droits sur les émissions	20
3. Autres éléments d'actifs	21
6. TOTAL DE L'ACTIF (lignes 1.5 + 2.4 + 3.3 + 4. + 5.1 + 5.2 + 5.3)	22

PASSIF

	$ (omettre les cents)
7. EXIGIBILITÉS	
1. Emprunts et découverts bancaires	31
2. Contrats/droits d'émission à payer	32
3. Autres exigibilités	33
4. **Total des exigibilités**	34
8. PASSIF NON EXIGIBLE	
1. Dettes à long terme incluant les obligations liées au crédit-bail	35
2. Droits et contrats de films et d'émissions	36
3. Autres éléments du passif	37
4. **Total du passif non-exigible**	38
9. TOTAL DU PASSIF (lignes 7.4 + 8.4)	39
10. TOTAL DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES	40
11. TOTAL DU PASSIF et DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES (lignes 9 + 10))	41

Pour information seulement

ÉTAT DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS (DÉFICIT)

pour l'année terminée le 31 août 2000

	4 3

	$ (omettre les cents)		
1. Solde au début de l'année	01		
2. Redressement du bénéfice (perte) des années précédentes		02	
3. **Bénéfice net (perte nette) de l'année** [1]		03	
4. Autres additions		04	
5. Moins: Dividendes - actions privilégiées et ordinaires		05	
6. Autres déductions		06	
7. **Solde à la fin de l'année**			07

Rapprochement de l'état des résultats

1. Le montant à inscrire sur cette ligne est le total des lignes A.1,à A.5 à la page 5 du présent rapport. Si le montant inscrit sur cette ligne est différent du total des lignes A.1 à A.5, veuillez fournir une annexe "A" distincte montrant de quelle manière on en est arrivé au montant sur cette ligne. L'annexe doit prendre la forme d'un état des revenus donnant le détail des recettes, des dépenses, la dépréciation, l'amortissement, les frais d'intérêt et le revenu (perte) net avant et après impôts pour chaque activité de radiodiffusion (p. ex.: entreprise de télédistribution, de télévision, de radio, des services de télévision payante et d'émission spécialisées) et hors-radiodiffusion.

   Si vous déposez des états financiers consolidés, veuillez dresser l'annexe ci-dessus sur une base consolidée et non-consolidée pour la société mère. S'il s'agit d'états financiers non-consolidés, veuillez dresser l'annexe ci-dessus sur une base non-consolidée. Dans les deux cas, les totaux de l'annexe doivent correspondre à ceux des états financiers déposés.

Pour information seulement

ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

pour l'année se terminant le 31 août 2000

			4	5

RENTRÉES (SORTIES) DE FONDS LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES:

A. ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	**$ (omettre les cents)**	
Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu:		
1. **Télévision et/ou Radio** (l'addition des lignes 3.9, page 7, pour **CHAQUE** station radiophonique et télévisuelle)	01	
2. Télédistribution par câble (somme des cellules 23, page 7 + cellule 18, col. 4 page 11, pour **CHAQUE** Système de télédistribution par câble) + (somme des cellules 23, page 3+ cellule 18, page 6, du "formulaire simplifié")	02	
3. Télédistribution **autre que par câble** (p. ex.: SDM, SRD)	03	
4. Autres activités de programmation (p. ex.: télévision payante)	04	
5. Autres activités hors-programmation et hors-radiodiffution	05	
Ajouter ou soustraire les éléments ne nécessitant pas de mouvement de liquidités:		
6. Amortissement et dépréciation des immobilisations	06	
7. Autres	07	
8. Variation nette des actifs nets à court terme à l'exception des liquidités	08	
9. **Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'exploitation**		09

B. ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Ajouts aux immobilisations:		
1. **Télévision/radio** (somme de la cellule 35, page 10 pour **toutes** les stations de radio et la somme de la cellule 35, page 11 pour **toutes** les stations de télévision)	10	
2. Télédistribution - Câble (somme de cellule 38, p. 10 + cellule 35, p. 13 pour **CHAQUE** Système de télédistribution par câble) + (somme de cellule 38, p. 3 + cellule 35, page 6 du "formulaire simplifié")	11	
3. Télédistribution - **autre que câble**	12	
4. Autres activités de programmation (p. ex.: télévision payante)	13	
5. Autres activités hors-programmation et hors-radiodiffusion	14	
6. Capitaux investis dans les droits de diffusion et dans le développement de la programmation	15	
7. Autres (p. ex.: augmentation/disposition, etc.)	16	
8. **Rentrées (sorties) nettes liées aux activités d'investissement**		17

C. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
1. Dividendes: - Actions privilégiées et ordinaires	18	
2. Augmentation (remboursement) de la dette à long terme	19	
3. Émission (rachat) d'actions	20	
4. Autres	21	
5. **Rentrées (sorties) nettes liées aux activités de financement**		22
Augmentation (diminution) des liquidités		23
Liquidités (insuffisance) au début de l'exercice		24
Liquidités (insuffisance) à la fin de l'exercice		25

Pour information seulement

RECETTES ET PAIEMENTS INTERNATIONAUX
(voir le GUIDE EXPLICATIF)

	4	0

Frais de service se rapportant à l'exploitation des systèmes de radiodiffusion

	Recettes provenant de non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Droits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers $ Can.)			
1. États-Unis	01	16	31	46
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
3. France	03	18	33	48
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	04	19	34	49
5. Japon	05	20	35	50
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E.)	06	21	36	51
7. Ensemble des autres pays	07	22	37	52
TOTAL	08	23	38	53

	4	1

	Paiements à des non-résidents			
	Services commerciaux			Intérêts et dividendes
	Droits et redevances de programmation	Publicité	Autres	
	(en milliers $ Can.)			
1. États-Unis	01	16	31	46
2. Royaume-Uni	02	17	32	47
3. France	03	18	33	48
4. L'union européenne (excluant le Royaume-Uni et la France)	04	19	34	49
5. Japon	05	20	35	50
6. Pays de l'OCDE (excluant le Japon, les États-Unis et l'U.E)	06	21	36	51
7. Ensemble des autres pays	07	22	37	52
TOTAL	08	23	38	53

Pour information seulement

SECTION 2 - INFORMATION SUR LES SYSTÈMES DE TÉLÉDISTRIBUTION (pages 7 à 10)
SERVICES DU VOLET DE BASE
Sommaire des données financières
Pour l'année se terminant le 31 août 2000

	5	0

Si les renseignements dans le présent rapport visent une période autre que de 12 mois, veuillez indiquer de: _____ à _____.
À être complété pour chaque système de Télédistribution pour lequel une licence est détenue.
(Voir le guide pour détails). Les services non de base doivent être rapportés dans la Section 3.

Territoire du système - Municipalité: _____

	$ (omettre les cents)
1. Recettes	
1. Abonnés directs (volet de base seulement)	01
2. Abonnés indirects (volet de base seulement)	02
3. Branchement (installation et rebranchement)	03
4. Parrainage de canal communautaire et location d'installations	04
5. Autres revenus *(précisez)* _____	05
6. **Total des recettes (volet de base)**	06
2. Dépenses	
1. Programmation	07
2. Services techniques	08
3. Ventes et promotion	09
4. Administration et frais généraux	10
5. **Total des dépenses (volet de base)**	11
3. 1. **Bénéfice (perte) d'exploitation**	12
2. Moins: Amortissement (comptabilisé)	13
3. Intérêts versés	15
4. Revenus de placements, d'intérêts et autres revenus liés au volet de base (incl. revenu de location)	16
5. Moins: Amortissement de l'achalandage, frais d'établissement et autres frais	18
6. Gain (perte) sur réalisation d'immobilisations, de placements, etc.	20
7. **Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu**	21
8. Provisions pour impôts sur le revenu	22
9. **Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu**	23

4. Rémunération totale	Programmation (1)	Services techniques (2)	Ventes et promotion (3)	Administration et frais généraux (4)	**Total (5)**
			$ (omettre les cents)		
1. Rémunération (y compris les commissions sur les ventes et les cachets versés à des membres du personnel), avantages sociaux et jetons de présence des administateurs	42	43	44	45	46
2. Effectifs moyens (nombre total de salariés à plein temps et de salariés à temps partiel en équivalent à plein temps pour une semaine normale)	47	48	49	50	51
3. Avantage sociaux (inclus à la ligne 4.1 ci-dessus					52

N° de dossier du CRTC | Identification - CRTC

Pour information seulement

				5	1

1. Données d'exploitation

1. Nombre d'abonnés - Abonnés directs (qui paient directement au tarif courant) - Total	01	
2. Nombre d'abonnés - Abonnés indirect (nombre d'unités comprises dans les contrats collectifs)	02	
3. - **Total (cellules 01+02)**	03	
Systèmes sans fil seulement - Répondre aux questions 1.7, 1.10, 1.11, 1.12, 1.14, 1.15 et 1.17	04	
4. Ménages dans la zone desservie par le câble - Maisons individuelles	05	
5. - Logements multiples	06	
6. - **Total**	07	
7. Nombre total de logements dans le territoire attribué (y compris le secteur non desservi)	08	Km
8. CÂBLE: Câble de distribution (arrondir au km près): - Aérien	09	Km
- Par tube	10	Km
- Souterrain	11	Km
Câble principal (ne servant pas des lignes d'abonnés)	24	Km
9. **Total**	12	$ ¢
10. Tarif mensuel normal des abonnés directs (excluant les taxes): - Analogue	13	$ ¢
11. Branchement (installation)	14	$ ¢
12. Rebranchement ou déménagement	15	
13. Capacité de canaux		
14. Nombre de canaux en usage: Service du volet de base **16** + Services non de base, hors-programmation et programmation exempté **17** =	18	
15. Nombre de canaux distribués en stéréophonie	25	

16. PRODUCTION D'ÉMISSIONS COMMUNAUTAIRES		Heures de programmation par semaine des canaux d'origine locale
1. Nombre d'heures d'émissions		
a) Émissions produites par le titulaire	19	
b) Émissions produites par des groupes locaux	20	
c) Émissions produites par un autre licencié	21	
d) Messages alphanumériques publics locaux	22	
e) Autres *(précisez)* _____	23	
f) **Total des heures d'émissions** (maximum de 168 heures par semaine par canal)	27	
2. Nombre de canaux communautaires (Fournir les détails si supérieur à 1)	26	
3. Nombre de bénévoles (moyenne) qui participent aux opérations des canaux communautaires	29	
4. Nombre de bénévoles qui ont reçu de la formation	30	

SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION

1. Programmation

Programmation communautaire

1. Frais d'exploitation directs (excluant l'amortissement)	41	
2. Frais d'exploitation indirects	42	
3. **Total partiel - Programmation communautaire**	43	
4. Montant de programmation communautaire a) contribution financière des revenus du volet de base	44	
b) réinvestissement des revenus de parrainage	45	
5. Autres frais locaux de services d'émissions spéciales (p. ex.: services d'émissions éducatives, à caractère ethnique et canal bonimenteur)	46	
6. **Total - Programmation** (Reporter à la page 7, cellule 07)	47	

Pour information seulement

SOMMAIRE DES FRAIS D'EXPLOITATION DIRECTS - (suite)

				5	5
				Volet de base seulement	
2. Services techniques					
1. Loyers ou versements - système de distribution				01	
2. Alimentation				02	
3. Utilisation des poteaux et location de conduits				03	
4. Impôt fondé sur l'actif				05	
5. Matériel d'entretien				06	
6. Rémunération pour l'entretien (Reporter à la page 7, cellule 43)				07	
7. Moins: Salaires capitalisés de l'entretien				08	
8. **Total partiel: Frais communs d'exploitation des installations**				09	
9. Loyers/versements-tête de ligne/station terrienne de réception				10	
10. Autre matériel				11	
11. Véhicules				12	
12. Contribution aux fonds de production d'émissions canadiennes	FTCPEC 26		Autres fonds 27	25	
13. Autres (dont les frais répartis du siège social)				13	
14. Droits d'affiliation - services spécialisés	Canadien 21	+	Non Canadien 22 =	14	
15. Transmission de signaux éloignés (p. ex.: par micro-ondes, CANCOM)				15	
16. Droits de diffusion - signaux éloignés	Canadien 23	+	Non Canadien 24 =	16	
17. Autres droits d'auteur (p. ex.: les redevances musicales)				17	
18. Autre rémunération - services techniques (reporter à la page 7, cellule 43)				18	
19. Moins: Autres salaires capitalisés des services techniques				19	
20. **Total - Services techniques** (reporter à la page 7, cellule 08)				20	

		5	6
3. Ventes et promotion			
1. Promotion (y compris les déplacements)		01	
2. Autres		02	
3. Rémunération (reporter à la page 7, cellule 44)		03	
4. **Total - Ventes et promotion** (reporter à la page 7, cellule 09)		04	

4. Administration et frais généraux	
1. Frais relatifs aux locaux (ex. loyer)	06
2. Services professionnels	07
3. Droits de licence du C.R.T.C.	08
4. Autres droits de licence, frais d'abonnement et cotisations	09
5. Fournitures de bureau et services (y compris le téléphone, etc.)	10
6. Frais de gestion	11
7. Créances irrécouvrables	12
8. Autres (dont les frais répartis du siège social)	13
9. Rémunération y inclus les primes versées aux directeurs (reporter à la page 7, cellule 45)	14
10. **Total - Administration et frais généraux** (reporter à la page 7, cellule 10)	15

5. 1. **Total des frais d'exploitation** (1.6, 2.20, 3.4, 4.10) (reporter à la page 7, cellule 11)	16

Pour information seulement

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS, AU TITRE DES ACTIVITÉS DE VOLET DE BASE

	5	3

Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations en usage au 31 août 2000 (1)	Amortissement cumulé au 31 août 2000 (2)	Acquisitions d'immobilisations 2000 (3)
	01 $ (omettre les cents)	$ (omettre les cents)	26 $ (omettre les cents)
1. Terrains			
	02	14	27
2. Bâtiments et améliorations foncières			
	03	15	28
3. Tête de ligne et éléments/Station terrienne de réception et installations connexes			
	04	16	29
4. Installations du système de distribution/émetteurs			
	05	17	30
5. Coût des dispositifs et des lignes d'abonnés/décodeurs compris			
	06	18	31
6. Matériel et outillage d'essai			
	07	19	32
7. Ameublement et articles d'ameublement			
	08	20	33
8. Autres biens-fonds, installations et matériel			
	09	21	34
9. Matériel pour la production d'émissions locales			
	10	22	35
10. Améliorations locatives (sauf installations de télédistribution)			
	11	23	36
11. Automobiles et camions			
	12	24	37
12. Ordinateurs			
	13	25	38
13. **Total**			

RAPPROCHEMENT DES COMPTES DES IMMOBILISATIONS ET DES CONTRATS DE LOCATION-ACQUISITION

Solde au début de l'année	39		
Ajouter: Ligne 13, col. 3 ci-dessus	40		
Total partiel		41	
Moins: Coût d'origine des immobilisations réalisées au cours de l'année terminée le 31 août 2000*		42	
Total des immobilisations au 31 août, 2000 (doit correspondre à la ligne 13, colonne 1, ci-dessus)			43

* inclue la réduction de valeur

AVANTAGES TANGIBLES RELATIFS À L'EXPLOITATION ET AUX IMMOBILISATIONS (mémo seulement)

Avantages tangibles relatifs à l'exploitation:	
1. Dépenses relatives aux émissions communautaires	50
2. Dépenses relatives aux services techniques	51
3. Dépenses relatives aux ventes et à la promotion	52
4. Administration et frais généraux	53
5. **Total des avantages relatifs à l'exploitation**	54
Avantages tangibles relatifs aux immobilisations:	
6. Dépenses de l'année courante	55
7. **Total des coûts historiques**	56

Pour information seulement

SECTION 3 - INFORMATION SUR LES SYSTÈMES DE TÉLÉDISTRIBUTION (pages 11-13)
SERVICES NON DE BASE
Sommaire des données financières
Pour l'année se terminant le 31 août 2000

À être complété pour chaque système licencié
(Voir guide pour détails)

Territoire du système - Municipalité: _____

	Services non de base (payants et spécialisés) (1)	Programmation exemptés (voir guide page 6) (2)	Services hors programmation (voir guide page 6) (3)	**Services Totaux** (4)
	7 0			7 1
1. Recettes				
1. Abonnement $	01	21	41	01
2. Branchement (installation et rebranchement) $	02	22	42	02
3. Décodeurs de CVN adressables - Location $	03	23	43	03
4. - Ventes nettes $	04	24	44	04
5. Autres *(précisez)* _____ $	05	25	45	05
6. **Total** $	06	26	46	06
2. Dépenses				
1. Paiements d'affiliation $	07	27	47	07
2. Services techniques $	08	28	48	08
3. Ventes et promotion $	09	29	49	09
4. Administration et frais généraux $	10	30	50	10
5. **Total** $	11	31	51	11
3. 1. **Bénéfice d'exploitation (perte)** $	12	32	52	12
2. Moins: Amortissement (comptabilisé) $	13	33	53	13
3. Intérêts versés $	14	34	54	14
4. Autres redressements - revenu (dépense) $	15	35	55	15
5. **Bénéfice net (perte) avant impôts sur le revenu** $	16	36	56	16
6. Provision pour impôts sur le revenu $	17	37	57	17
7. **Bénéfice net (perte) après impôts sur le revenu** $	18	38	58	18

4. Autres données financières

1. Rémunération et avantages sociaux	$	19
2. Nombre de salariés (moyenne hebdomadaire)	No.	20
3. Coût d'origine des immobilisations	$	21
4. Amortissement cumulé (comptabilisé)	$	22
5. Valeur comptable nette	$	23
6. **Nombre d'abonnés aux services de programmation non de base au 31 août (sans duplication)* - Total**	No.	24

* Un abonné qui souscrit à plusieurs services de programmation facultatifs ne devrait être compté qu'une seule fois.

RECETTES BRUTES PROVENANT DES SERVICES DE PROGRAMMATION EXEMPTÉS ET HORS-PROGRAMMATION

PE = Programmation exemptés
HP = Hors-programmation

	Recettes du titulaire	Recettes de la division liée	Total des recettes
Petites annonces (PE)	25	35	45
Téléachats/services généraux (PE)	26	36	46
Infopublicités (PE)	27	37	47
Services de jeux (PE)	28	38	48
Hors radiodiffusion télécommunication, sécurité, etc. (HP)	29	39	49
Location de canaux (HP)	30	40	50
Imputation de blocs de services aux services hors-programmation (HP) Voir guide page 7	31	41	51
Autres (PE ou HP) *(précisez)* _____	32	42	52
Total - Recettes des services de programmation exemptés et hors-programmation (doit correspondre à la somme des cellules 26 et 46 à la ligne 1.6 ci-haut)	33	43	53

N° de dossier du CRTC | Identification - CRTC

Pour information seulement

PAIEMENTS D'AFFILIATIONS ET ABONNÉS - SERVICES NON DE BASE

7 2

Sommaire des abonnés et des affiliations

	Nombre d'abonnés	Paiements d'affiliation $ (Omettre les cents)
1. Services de télévision payante Canadiens	10	30
2. Services de télévision payante non-canadiens	11	31
3. Total - Service de télévision payante		32

7 3

4. Services spécialisés canadiens	23	52
5. Services spécialisés non-canadiens	24	53
6. Total - Services spécialisés		54
7. **Total - Paiements d'affiliation**		55

TÉLÉVISION NUMÉRIQUE

7 6

	Services du volet de base	Services non de base
1. Nombre d'abonnés - Abonnés directs (qui paient au tarif courant) - Service numérique	01	05
2. Nombre d'abonnés - Abonnés indirect (nombre d'unités comprises dans les contrats collectifs) - Service numérique	02	
3. Tarif mensuel normal des abonnés directs (excluant les taxes) - Numérique	03	
4. Total - Revenue du service - Numérique ($)	04	06

SERVICES D'ACCÈS À L'INTERNET

7 7

	Titulaire	Entité affiliée
1. Nombre d'abonnés aux services d'accès à l'internet	01	04
2. Revenus des services d'accès à l'internet	02	05
3. Nombre de ménages ayant accès aux services d'accès à l'internet	03	06

Pour information seulement

SOMMAIRE DES IMMOBILISATIONS

Services non de base, programmation exemptée et hors-programmation

	7	5

Classement des immobilisations	Coût d'origine des immobilisations en usage au 31 août 2000	Amortissement cumulé au 31 août 2000	Acquisitions d'immobilisations en 2000
		$ (omettre les cents)	
1. Terrains	01		26
2. Bâtiments et améliorations locatives	02	14	27
3. Tête de ligne et composantes	03	15	28
4. Installations du système de distribution/émetteurs	04	16	29
5. Coût des lignes d'abonnés	05	17	30
6. Matériel et outillage d'essai	06	18	31
7. Décodeurs	08	20	33
8. Ordinateurs	09	21	34
9. Autres	07	19	32
10. **Total**	10	22	35

Pour information seulement